sgen Cfdt: FRANCHE-COMTÉ

Compte rendu pour la CAPA pour la promotion à la hors-classe des Certifiés du Mardi 24 juin 2019

La commission administrative paritaire a examiné pour la seconde fois les promotions des Professeurs Certifiés à la hors classe dans le cadre du protocole PPCR.

Déclaration préalable du SNES-FSU, de l'UNSA, du SNALC et du Sgen. **Le Sgen-CFDT a dénoncé** lors de cette CAPA :

- les collègues qui n'ont pu bénéficier d'un rdv de carrière, alors que leur dernière inspection est parfois ancienne
- le nombre important d'avis « *A consolider* » chez les collègues promouvables (15%), car si cet avis est pérenne et qu'il ne peut pas permettre aux collègues d'évoluer dans les prochaines années, alors c'est injuste !

Le rectorat n'émet pas de réponse concrète, il rappelle seulement que certains promus ont l'avis « à consolider », preuve pour eux que cet avis ne freine pas l'avancement de carrière (malgré un temps beaucoup plus long pour obtenir la hors classe !). De plus, pour le rectorat les distinctions entre les collègues ayant eu un RDV de carrière et les autres sont harmonisées par la grille de notation.
Le rectorat va également inviter les évaluateurs à rencontrer les collègues qui font l'objet d'un avis d'opposition.

Cette année 929 Professeurs Certifiés ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans le 9ème échelon au 31/08/2019 étaient promouvables, pour **un contingent de 159 promotions**.

Le Sgen-CFDT a vérifié que la parité Homme-Femme était respectée (61% de femmes promues sur 61% de femmes promouvables).

Barème des derniers promus :

	Avis	Ancienneté	Barème
9ème échelon	Aucun promu		
10ème échelon	Très Satisfaisant	20 ans	175pts
11ème échelon	A consolider	20 ans	175pts

Eléments du calcul du barème :
La circulaire académique a validé la **proposition de barème** de la note de service ministérielle.

Les points de la valeur professionnelle et de l'ancienneté s'additionnent.

- Points pour la valeur professionnelle:

Valeur professionnelle	Nombre de points
Excellent	145
Très satisfaisant	125
Satisfaisant	105
A consolider	95

- Pour l'ancienneté :

Echelon et ancienneté d'échelon au 31 aout 2018	Ancienneté théorique dans la plage d'appel	Nombre de points
9 + 2	0 an	0
9 + 3	1 an	10
10 + 0	2 ans	20
10 + 1	3 ans	30
10 + 2	4 ans	40
10 + 3	5 ans	50
11 + 0	6 ans	60
11 + 1	7 ans	70
11 + 2	8 ans	80
11 + 3	9 ans	100
11 + 4	10 ans	110
11 + 5	11 ans	120
11 + 6	12 ans	130
11 + 7	13 ans	140
11 + 8	14 ans	150
11 + 9 et plus	15 ans et plus	160

La suite de la CAPA concernait les reconversions et les postes adaptés. Cette année, une collègue bénéficie d'une reconversion (de l'Histoire-Géo vers les Lettres Modernes).

Pour les postes adaptés, le rectorat rappelle les 2 conditions d'obtention : la dimension médicale et le projet professionnel. 9 collègues bénéficient d'un poste adaptés dans l'académie.

Prochaine CAPA le 10 juillet (Classe exceptionnelle et titularisation)
Catherine Chavy, Lucie Patthey et Alexis Mura pour le Sgen-CFDT